

## JOURNÉE « COLLÈGES MORTS » – LUNDI 21 NOVEMBRE

Le 8 septembre dernier, Jean-Léonce Dupont, Président du Conseil Départemental, annonçait lors d'une conférence de presse une **modification de la carte scolaire du Département**.

**Sans concertation** avec les principaux intéressés, personnels et parents d'élèves, ni même avec les services de l'Éducation Nationale qui ont pris connaissance de ces décisions quelques jours avant, le Conseil Départemental décide de :

- >modifier la sectorisation du collège Lechanteur au profit du collège Pasteur de Caen
- >proposer la double sectorisation aux élèves des collèges Dunois de Caen et Guillemot de Mondeville au profit des collèges Pasteur et Brunet de Caen
- >modifier la sectorisation du collège de Bretteville sur Laize au profit des collèges de Potigny et Saint-Martin de Fontenay
- >modifier la sectorisation des collèges Laplace et Gambier de Lisieux, des collèges de Mezidon et Saint-Pierre-en-Auge
- >fermer le collège du Val de Vire à Vire

**Les arguments conduisant à ces propositions ne sont pas acceptables :**

- >la **baisse démographique n'est pas inéluctable** et pourrait être à la faveur des élèves en permettant d'augmenter le taux d'encadrement (adultes par élèves, élèves par classe...).
- >la **mixité sociale est un paravent** : elle sert d'argument pour fermer le collège du Val de Vire, comme cela l'a été pour fermer le collège de Colombelles, mais elle est occultée quand il s'agit de proposer une double sectorisation qui touchera, on le sait, les élèves les plus investis scolairement ou issus de familles les plus favorisées.
- >là où les besoins sont importants, comme au sud de Caen, **aucune ouverture de collège n'est prévue.**

Nous ne pouvons accepter des décisions qui révèlent le manque d'ambition quant à l'attractivité du Département, une politique de destruction des services publics là où on en a le plus besoin, une politique court-termiste et autoritaire qui ne se préoccupe pas des intérêts des élèves.

**Ce projet doit être débattu pour avis consultatif  
lors du CDEN qui se tient lundi 21 novembre à 17h.**

**Nous appelons les personnels des collèges du Calvados à  
une journée « collège mort » / grève lundi 21 novembre.**

**Nous pourrions nous retrouver  
en Assemblée Générale de discussion à 13h30  
et en rassemblement à la Préfecture à 16h30.**

**Nous appelons les parents d'élèves  
à nous rejoindre à cette occasion.**

